

/gironde

FLASH INFO (Landes) à **11h00** | TCHAT : jusqu'à midi, Alain Baché, tête de liste Front de Gauche

REGIONALES. Selon les critères et les secteurs, la Gironde représente entre 40 % et 60 % de l'économie régionale. Avec plusieurs gros projets

Numéro un sur la balance



Le Conseil régional a prévu en 2010 des lignes budgétaires en faveur de l'implantation d'entreprises autour du laser mégajoule au Barp. (archives F. P.)

Juin 2006 : celle qui est alors la première entreprise industrielle d'Aquitaine affiche un carnet de commandes en baisse et envisage un retrait pur et simple. Une convention de revitalisation de bassin d'emploi est alors signée entre l'État et Ford Aquitaine industries à Blanquefort. Objectif : trouver un repreneur pour le site et renforcer l'attractivité de la zone. Cette seconde tâche est confiée à l'Agence Aquitaine de développement industriel (2ADI).

Moins de deux ans plus tard, avec l'implication de toutes les collectivités locales concernées, HZ holding France annonce la reprise du site. First Aquitaine industrie prend le relais de Ford avec un horizon industriel certes encore un peu flou sur une production de boîtes de vitesse et de pales d'éoliennes. Puis un autre groupe, First solar, annonce son implantation à proximité pour la production de panneaux solaires.

1 Près de la moitié de l'économie régionale

Le rôle de 2ADI illustre l'engagement économique de la Région sur ce dossier girondin. Le développement économique est l'une des compétences principales du Conseil régional. Le budget 2010 de la Région prévoit 56 millions d'euros en faveur des entreprises et des filières. Le développement économique et l'emploi représentent plus de 31 % des dépenses régionales. Quelles sont les retombées pour la Gironde ? Elles sont proportionnelles au poids économique d'un département qui représente 44 % des entreprises d'Aquitaine, 48 % des salariés, 46 % des créations d'entreprises, la moitié des technopôles, plus de 39 % des artisans et entre 55 % et 60 % du commerce extérieur.



Le Conseil régional a prévu en 2010 des lignes budgétaires en faveur de l'implantation d'entreprises autour du laser mégajoule au Barp. (archives F. P.)

2 Grands équipements, pôles et technopôles

La Gironde est aux premières loges pour les grands dossiers d'infrastructures ferroviaires en cours ou en projet dans la région : la

LGV Tours-Bordeaux et ses prolongements. Dans le même domaine, le plan stratégique du Grand port maritime de Bordeaux prévoit une aide régionale : elle sera de près de 1,3 million d'euros en 2010 pour un programme d'investissements proche de 14 millions d'euros.

Quatre pôles de compétitivité ont été labellisés en Aquitaine et tous concernent la Gironde : Aérospace valley, Prod'innov, Xylofutur pin maritime, Route des lasers. Le département est aussi concerné par les deux nouveaux pôles en projet autour des technologies vertes : Avenia (environnement) et Creahd (habitat durable).

Après avoir participé à leur aménagement, le Conseil régional a prévu en 2010 des lignes budgétaires en faveur de l'implantation d'entreprises autour du laser mégajoule au Barp, de la cité de la photonique-Unitec à Pessac, du Bioparc de Pessac-Mérignac, de l'Aéroparc de Mérignac, de l'Écoparc de Blanquefort et la technopôle de Montesquieu à Martillac.

Pour attirer et épauler les entreprises, Bordeaux et la Gironde disposent du BRA, organisme dont la Région est l'un des partenaires institutionnels. À son niveau, le Conseil général s'est doté du dispositif Créagir qui aide à la création ou à la reprise de PME. De son côté, la Région dispose de plusieurs outils. D'abord l'agence 2ADI qui, à l'exemple de ce qu'elle a fait chez Ford, accompagne les entreprises en difficulté (un budget en forte hausse en 2010), mais anime aussi les pôles de compétitivité et étudie les projets industriels.

Entre 2004 et 2009, les aides régionales à la recherche et au développement dans l'industrie ont été multipliées par 12. L'an dernier, 37 entreprises girondines (sur un total régional de 70) en ont bénéficié pour un montant de 4,5 millions d'euros. La Région dispose aussi d'outils financiers : capital-risque et renforcement des fonds propres des entreprises.

Fondé en 2002, Aquitaine amorçage accorde des prêts d'honneur aux porteurs de projets innovants. Ils servent de levier à d'autres financements (Oséo, Région, Département, banques). En sept ans, Aquitaine amorçage a épaulé 71 entreprises (près de quatre millions d'euros) dont 64 % étaient girondines.

En 2007, la Région a lancé une politique encourageant la production de produits en collaboration avec un designer. Chaque année, des trophées du design industriel (Tadi) récompensent les projets les plus novateurs ; deux sociétés girondines figuraient parmi les cinq lauréats de décembre dernier.

Le nombre d'entreprises artisanales en Gironde a augmenté régulièrement jusqu'en 2009, année où cet élan a été stoppé par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. Avec plus de 22 000 artisans, le département représente près de 40 % de l'artisanat aquitain. La Chambre de métiers de Gironde et ses homologues des quatre autres départements ont participé avec la Région à la mise en place, entre 2009 et 2012, d'un plan qui concentre l'aide régionale sur quatre secteurs clés : l'éco-construction (un marché en développement), la filière viande (enrayer la diminution du nombre de bouchers), les services à la personne et les métiers d'art. Ce plan devrait véritablement entrer en action cette année avec des aides directes à l'équipement et à la commercialisation.

4 L'économie, outil d'insertion

La politique d'insertion par l'économie de la Région est complémentaire de la politique sociale, compétence du Département. Donner à des personnes en difficulté la possibilité d'accéder à un emploi voire les aider financièrement à monter leur propre entreprise, c'est l'objectif d'Aquitaine active où se côtoient l'État, la Région, les acteurs de l'économie sociale, des banques mutualistes et Laser Cofinoga. En 2010, 1,3 million d'euros sera attribué aux 200 structures d'insertion par l'économie que compte la région, dont 85 dans la seule Gironde.

Une convention avec la Région

Avec 44 % de la population aquitaine et représentant près de la moitié de son poids économique, la Gironde est le département aquitain le plus soumis aux mutations économiques et à la pression démographique. Deux éléments à confronter à une volonté de développement durable affichée depuis plusieurs années.

Partant de ce constat, le Conseil général et le Conseil régional ont signé une convention d'objectifs sur la période 2007-2013. Les deux collectivités s'engagent financièrement sur un certain nombre de « priorités stratégiques ». Il s'agit notamment de conforter l'attractivité de la Gironde.

C'est dans ce cadre qu'a été créé Gironde numérique ; en 2007, la moitié des entreprises girondines n'avaient pas accès au haut-débit Internet. Dans un souci de rééquilibrage par rapport à la métropole bordelaise, la Région doit aussi aider la Gironde à se doter de « zones d'activités d'intérêt régional » dans le sud du département, le Libournais, l'Arcachonnais. L'effort commun porte aussi sur les pôles économiques existants (lire ci-dessus), la compétitivité de l'économie agricole et forestière, les projets d'infrastructures ferroviaires et portuaires.

Ces aspects économiques sont complétés par des politiques touchant à la maîtrise du foncier, la cohésion sociale, à l'identité culturelle, au tourisme « durable » et à la préservation du patrimoine naturel. La Gironde a été le premier département d'Aquitaine à signer une telle convention avec la Région.

Auteur : Michel Monteil
m.monteil@sudouest.com

Tags : Gironde Economie regionales_33 Consommation Entreprises Finance Commerce Energie **blanquefort**
bordeaux le barp pessac mégnac martillac Actualité



[Lancer l'impression](#)